



DOSSIER ICPE

STATION D'EPURATION 257 EH

RESIDENCE LA CROIX DU SUD : 49 Logements

SAINT MICHEL – MONT DORE – PROVINCE SUD

MAITRE D'OUVRAGE : SCI SMB2LB / Sarl CALBAT

ARCHITECTE : ARTIMON

BUREAU D'ETUDES VRD : SIGMA Ingénierie



SOMMAIRE

1	GENERALITES	3
2	ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	3
2.1	Détermination du nombre d'équivalent habitant	3
2.2	Traitement des eaux usées STEP	3

ANNEXES

Plan et coupe KLARGESTER 2000 RBC

Documentation technique station d'épuration modèle 2000 (300 EH)

1 Généralités

Le projet de résidence La croix du sud de 49 logements pour le compte de la société CALBAT se situe sur le lot 27, section vallée de la Thi Saint Michel commune du Mont Dore, de 3 ha 29 a 11 ca. Ce lot fait actuellement l'objet d'une procédure de division, le projet de bâtiment se trouvera donc sur un lot de 2 ha 16 a 44 ca et bénéficiera d'une servitude d'accès et réseau de 10 m

Le lot est desservi par la route provinciale (route du sud).

2 Assainissement des eaux usées

Les eaux vannes et les eaux ménagères des habitations sont collectées dans un réseau d'assainissement des eaux usées, ce réseau est raccordé à une station d'épuration de type bio – disque via un poste de refoulement.

En prévision du futur raccordement de la zone à une station d'épuration publique, une conduite de refoulement est mise en place entre le poste de refoulement et la route provinciale. Cette conduite permettra de by - passer la STEP du projet.

En attendant, les eaux traitées sont rejetées dans le fossé débouchant dans le creek Algoue.

2.1 Détermination du nombre d'équivalent habitant

Le nombre d'équivalent habitant est pour la totalité du projet de $Nb(EqH) = 257$.

Type de logement	Nombre de logement	EqH / logement	Total EqH
F6	1	9	9
F5	3	8	24
F4	22	6	132
F3	23	4	92
			257

2.2 Traitement des eaux usées STEP

Sur la base des hypothèses suivantes :

- 150 l/EqH et 0.06 kg DBO/EqH
-
- Pour 257 EqH :
- Charge hydraulique : 38.55 m³/j
- Charge polluante : 15.42 kg DBO/j

La STEP Biodisques Klargester modèle RBC 2000 retenue pour le projet permet de traiter :

- charge hydraulique : 45 m³/j
- charge polluante : 18 kg/j
-

Performance de l'installation :

DCO < 125 mg/l

DBO < 25 mg/l

MES < 35 mg/l

Les boues seront extraites régulièrement par extraction via un vidangeur de la place et traitées selon la réglementation en vigueur.

ANNEXES